

LA CHARTE DES MAÎTRES ARTISANS DE VENDÉE



ACCUEIL

Le Maître Artisan et son personnel se doivent toujours de réserver le meilleur accueil, avec le souci de donner à leur client une réponse à ses attentes.

QUALITES des PRODUITS et SERVICES

Le Maître Artisan s'engage à :

- ✓ Conseiller le client sur le produit ou service le plus adapté à ses besoins,
- ✓ Présenter le meilleur rapport qualité/prix,
- ✓ Respecter le prix pour lequel il s'est engagé,
- ✓ Etre en permanence en recherche d'amélioration de la qualité et de la technique, tout en respectant la tradition, les règles de l'art de sa profession.

QUALIFICATION

Le titre de « Maître Artisan » n'est attribué qu'aux artisans ayant obtenu une qualification supérieure.

RESPECT des ENGAGEMENTS

CONFIANCE

Pour un client à la recherche d'un travail de qualité,

Le panonceau rouge  est synonyme de confiance.

HERVE NAULLEAU SARL

29 rue du Marais-85400 Ste GEMME LA PLAINE
Tél : 02.51.28.48.82 – Fax : 02.51.27.60.36 – Email : contact@naulleau.fr
SARL au capital de 8000 €
SIRET : 499 041 242 00011 - APE : 4322 A - RCS LA ROCHE SUR YON